

Impôts

Un sucre fiscal pour les parents aisés

La déduction pour frais de garde sera portée à 25 000 francs à l'impôt fédéral direct. PS et UDC critiquent

Lise Bailat Berne

Pour les uns, c'est un geste bienvenu en faveur de ceux qui ne touchent aucune aide publique, travaillent à 100% et passent à la caisse pour faire garder leurs enfants. Un petit incitatif pour ces parents qui peuvent payer jusqu'à 2500 francs de frais de crèche par mois à Lausanne, Genève ou Berne, ou encore jusqu'à 4000 francs pour une nounou. Pour les autres, c'est un cadeau isolé à des couples qui ont déjà des revenus confortables, alors que la Suisse pourrait faire de la politique familiale autrement.

Le Conseil des États a décidé jeudi que les parents ayant des enfants de moins de 14 ans, gardés par des tiers, pourront déduire 25 000 francs à l'impôt fédéral direct (IFS), contre 10 100 francs aujourd'hui. Cela devait être une «réformette» fiscale. Mais le débat a rapidement viré à une empoignade sur la politique familiale de ce pays.

D'abord en termes de public cible. Le conseiller aux États Andrea Caroni (PLR/AR) le concède: peu de personnes profiteront de la mesure. «Si l'on regarde les chiffres, on parle d'un segment de parents très réduit.» Des chiffres précis, justement, n'existent pas. Mais selon nos estimations, pour pouvoir économiser environ 1500 francs d'impôts, il faudra déclarer un revenu annuel imposable d'environ 150 000 francs par an.



«Nous avons en Suisse 50 000 diplômées d'université qui ne travaillent pas. Ce ne sont pas des paresseuses! Mais les incitatifs ne sont pas les bons»

Anita Fetz (PS/BS)

Mais alors, pourquoi ce coup de pouce chirurgical? Il s'agit d'inciter précisément les jeunes femmes bien formées, pouvant aspirer à un haut salaire, à revenir sur le marché du travail ou à travailler plus. «Nous connaissons le phénomène: financièrement, un deuxième salaire ne vaut pas la



«Si l'on regarde les chiffres, on parle d'un segment de parents très réduit»

Andrea Caroni (PLR/AR)

peine dans beaucoup de cas. Il faut contrecarrer cela», affirme Andrea Caroni.

«Une politique à rebours!»

Aux yeux du président du Parti socialiste Christian Levrat, c'est de la «politique familiale à rebours!» Et d'asséner: «La droite sert sa clientèle de manière éhontée. On soutient les familles aisées plutôt que celles de la classe moyenne qui n'auraient que des miettes.»

Son parti aurait souhaité que le Conseil fédéral remanie le projet en prévoyant des réductions sur la facture finale d'impôts pour



«Augmenter la déduction seulement pour ceux qui font garder leurs enfants à l'extérieur, c'est une discrimination par rapport à ceux qui s'en occupent eux-mêmes»

Peter Föhn (UDC/SZ)

toutes les personnes qui font garder leurs enfants par des tiers. Une manière aussi d'établir un lien entre les coûts réels de garde et le montant de la déduction. En vain. À la veille de la grève des femmes, c'est la sénatrice Anita Fetz (PS/BS) qui s'est montrée la plus agacée par cette réforme qui, selon elle, manquera son but: «Nous avons en Suisse 50 000 diplômées d'université qui ne travaillent pas. Ce ne sont pas des paresseuses! Mais les incitatifs ne sont pas les bons. Nous avons besoin de congés parentaux flexibles, de temps partiels dans des domaines qualifiés, aussi pour les

hommes, et enfin d'une imposition individuelle.»

L'UDC et le PDC se montrent aussi critiques envers la décision des États, mais pour d'autres raisons. Contrairement au Conseil national, la Chambre des cantons a refusé de faire un geste pour les parents qui gardent leurs rejetons eux-mêmes, en relevant la déduction forfaitaire par enfant de 6500 à 10 000 francs. «Augmenter la déduction seulement pour ceux qui font garder leurs enfants à l'extérieur, pour moi, c'est une discrimination par rapport à ceux qui s'en occupent eux-mêmes», dénonce Peter Föhn (UDC/SZ).

Le conseiller fédéral Ueli Maurer a pesé sur le débat en rappelant que cette mesure-là aurait eu des incidences financières beaucoup plus importantes que la première, en faisant perdre 270 millions de francs à la Confédération et 70 millions aux Cantons.

Le dossier retourne au Conseil national. Il devrait en rester là, malgré les critiques. Les mécontents ne semblent pas l'être assez pour lancer un référendum. «On peut le regretter, mais c'est peine perdue. On l'a vu avec l'échec de notre initiative populaire en 2013 qui demandait une déduction d'impôts pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants», analyse le conseiller national Jean-Pierre Grin (UDC/VD). À gauche non plus, le référendum n'est pas la première option. «Nous ne sommes pas dans cette logique, mais soyons clairs, ce projet équivaut à du gaspillage d'argent public», affirme Christian Levrat.

Plus de crèches

Selon une récente étude de Pro Familia, il faudrait réduire de moitié le prix d'une place de crèche pour que 70% des jeunes mères reprennent un emploi à plein temps et échappent à «la pénalité de la maternité». «Une baisse de prix des crèches (ndlr: par le biais de déductions supplémentaires) ne suffit pas à encourager les mères à travailler davantage, affirme l'étude. Pour que la mesure atteigne son but, il faut l'accompagner d'une augmentation des places disponibles.»

Il faudrait que les coûts à charge des familles d'une place de crèche baisse de 50%, pour qu'une majorité de femmes ne cesse pas de travailler ou ne réduise pas drastiquement le temps de travail. Avec une baisse des coûts de 10%, par exemple, «le taux d'occupation des jeunes mères se traduit par une augmentation de 3,5% de l'activité professionnelle des mères déjà actives, ce qui ne les encourage apparemment pas à entrer sur le marché du travail». A contrario, une hausse de 10% du nombre de places disponibles induit directement une augmentation de 6% des heures travaillées pour les mères. La conclusion de Pro Familia? «La bonne option consiste à augmenter suffisamment l'offre de quelque 20 000 nouvelles places de crèche, sans réduire le prix à la charge des parents.» **Élisabeth Eckert**

Multinationales Le contre-projet tient bon au parlement

Le Conseil national tient à opposer un contre-projet indirect à l'initiative populaire «Pour des multinationales responsables». Malgré le rejet du Conseil des États, il l'a confirmé jeudi par 109 voix contre 69, après un débat enflammé. La gauche et le centre ont réitéré leur soutien au texte élaboré par la Chambre du peuple. Dans l'autre camp, la majorité de l'UDC et du PLR n'a pas fait le poids. Plusieurs orateurs ont craint une campagne «très émotionnelle» si l'initiative restait seule en lice. **ATS**

Burn-out: statu quo

Assurance Le Conseil national a rejeté par 113 voix contre 54 une initiative de Mathias Reynard (PS/VS) qui voulait que le burn-out soit considéré comme une maladie professionnelle. Les frais de traitement continueront donc à être pris en charge par l'assurance de base. **ATS**

Étrangers au social

Aides La Chambre du peuple a rejeté par 112 voix contre 60 une initiative d'Erich Hess (UDC/BE) qui exigeait que les étrangers touchant l'aide sociale soient automatiquement privés de leur titre de séjour à partir d'un certain montant. **ATS**

Traités internationaux

Loi Le National a accepté par 179 voix sans opposition de légiférer sur les traités internationaux. Le parlement ou le peuple auront leur mot à dire pour dénoncer ou modifier de tels traités. **ATS**

Meurtre des Scandinaves au Maroc: un accusé met en cause Kevin Z.

Poursuivi dans le cadre de l'assassinat de deux jeunes touristes, Abdelghani Chaabti a déclaré que le Genevois «parlait beaucoup du djihad»

Pas moins de treize prévenus se sont succédé, jeudi, à la barre de la Chambre anti-terroriste du Tribunal de première instance de Salé. Poursuivis dans le cadre du procès de la cellule djihadiste responsable de l'assassinat de deux jeunes Scandinaves à Imlil, près de Marrakech, au Maroc, ils ont tour à tour nié toute implication ou reconnu leur sympathie pour Daech.

Parmi eux: Abdelghani Chaabti, la personne par laquelle Kevin Z., un Genevois de 25 ans installé au Maroc, est entré en contact avec Abdessamad El Joud, dit «l'Émir», cerveau du double crime. Abdelghani est presque le seul, lors de cette quatrième audience, à avoir évoqué la présence de Kevin Z.

S'il a nié toutes les charges retenues contre lui et même assuré qu'il n'avait quasi jamais entendu parler de Daech, cet imam de Safi a renouvelé, devant le juge, ses déclarations contre Kevin. «Nous nous sommes rencontrés pour la première fois place Jemaa el-Fna via une connaissance, car il est Suisse et converti. Il était à la recherche de conseils religieux et, moi, j'étais invité à intervenir en tant qu'imam pour la prière de tarawih (ndlr: pendant le ramadan) dans une mosquée de Marrakech», explique-t-il d'abord à la cour.

À plusieurs reprises, Abdelghani Chaabti explique ensuite au

tribunal que Kevin était très intéressé par le djihad. «Il en parlait beaucoup, et je lui ai expliqué que ce n'était pas la bonne voie de l'islam, pas la bonne façon de penser», assure-t-il. «Et que pensait Kevin?» lui demande le juge. «Tout le contraire», laisse-t-il tomber avant de confirmer que Kevin avait également évoqué l'idée d'attaquer les barrages de police pour récupérer des armes. Même s'il nous a ouvert la porte, ce qui nous a permis de le contredire et de lui donner des conseils», a-t-il ajouté.

«Kevin a rencontré des Subsahariens parce qu'ils connaissent la route pour Boko Haram»

Abdelghani Chaabti L'un des prévenus, devant le tribunal

«Certains prévenus ont accablé Kevin pour se dédouaner et se défendre eux-mêmes»

Sâad Sahli Avocat de Kevin

Par cette précision, l'imam invité vient battre en brèche les déclarations d'Abdassamad El Joud lors de la précédente audience. Celui-ci avait en effet assuré que, si Kevin envisageait bien de partir rejoindre une branche de Daech aux Philippines, il n'avait jamais évoqué, à sa connaissance, l'idée de commettre des attentats djihadistes sur le sol marocain.

Abdelghani Chaabti a cependant également confirmé l'intérêt de Kevin pour le djihad à l'étranger. «Kevin a rencontré des Subsahariens parce qu'ils connaissent la route pour Boko Haram.» Comme Abdessamad El Joud, il a également décrit l'épisode du paintball comme un simple jeu plutôt que comme un exercice d'entraînement offert par Kevin à ses camarades.

Son témoignage contre Kevin est à ce point incriminant - alors qu'il laisse les autres prévenus, en particulier Abdessamad El Joud, en dehors de véritables charges - que M^e Khalid El Fataoui, avocat au barreau de Marrakech représentant la jeune victime danoise Louisa Vesterager finit pas lui demander: «Selon vous, qui est le plus radical d'Abdassamad ou de Kevin?» Réponse: «Au vu de la vidéo (ndlr: du double assassinat diffusé par les trois assassins), Abdessamad, la réponse est claire», conclut-il enfin.

«Certains prévenus ont accablé Kevin pour se dédouaner et se défendre eux-mêmes, réagit l'avocat du jeune Genevois, Sâad Sahli. Ils riaient et n'étaient pas clairs du tout. Il faut bien comprendre que tout ce qu'Abdassamad El Joud a lui-même pu déclarer à propos de Kevin, il le tenait d'Abdelghani Chaabti, qui faisait la traduction entre le français et le darija: il l'a dit. D'ici à la prochaine audience, je vais voir mon client pour préparer avec lui des réponses sur tous les points qui ont été évoqués», annonce déjà le défenseur de Kevin. Celle-ci est reportée au 20 juin et verra l'audition des derniers accusés, dont Kevin Z. lui-même.

Julie Chaudier Salé

«Il faut en finir avec les stéréotypes liés au genre»



Marina Carobbio (PS/TI), présidente du Conseil national, raconte avoir subi «le sexisme ordinaire»

Allez-vous participer à la grève du jour?

Oui, je vais marquer le coup. Le matin, j'ai proposé de faire une interruption de séance à 11 h. Le Conseil national a soutenu cette idée et, durant quinze minutes, nous allons donc suspendre les travaux parlementaires afin de permettre aux membres du parlement qui le veulent de montrer leur solidarité envers les femmes et mettre l'attention sur leurs droits et les inégalités qui existent encore. Après la session, je rentrerai au Tessin où je vais participer à la manifestation prévue à 17 h.

Que représente l'égalité pour vous?

L'égalité, c'est avoir les mêmes chances, les mêmes opportunités, indépendamment du sexe. Il existe encore beaucoup de différences de traitement notamment dans le monde du travail, avec les inégalités salariales. L'égalité, c'est aussi de ne pas être jugé différemment parce qu'on est une femme, en finir avec les stéréotypes liés au genre. Mettre en avant les femmes en politique fait d'ailleurs partie des objectifs que je me suis fixés durant cette prési-



Marina Carobbio Présidente du Conseil national

Avez-vous subi des discriminations dans votre parcours en raison de votre statut de femme?

Je suis entrée très jeune au Grand Conseil tessinois, et si j'ai été élue, c'est aussi parce que mon nom était connu, puisque mon père était conseiller national. Je suis longtemps restée «la fille de», et j'ai dû affronter la comparaison, plus que si j'avais été un homme. J'ai également subi le sexisme ordinaire, qui fait que vous êtes jugée sur la façon dont vous vous habillez davantage que sur vos idées, et j'ai dû répondre à ces questions qu'on n'adresse qu'aux femmes: comment pouvez-vous gérer une vie de famille avec une carrière politique? Même si j'ai bien conscience que certaines femmes rencontrent des difficultés bien plus grandes, j'ai moi aussi dû abattre des stéréotypes pour arriver là où j'en suis. **Florent Quiquerez** Berne